

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU BUREAU

ORGANISATEUR(S) : SERVICE DÉPARTEMENTAL PROJ'AIDE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 3 H

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

Formation accessible à maximum 2 bénévoles d'une même association

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Quel est le rôle des dirigeants bénévoles ? Comment définir les fonctions d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier ? À quoi servent le bureau, le conseil d'administration et l'assemblée générale ? Quelles sont les responsabilités civiles, financières et pénales des responsables d'associations ?


DATE(S) DE LA FORMATION

20 juin 2026
9h30-12h30

LIEU DE LA FORMATION

80 avenue du général de Gaulle
94000 Créteil

POUR S'INSCRIRE

 0149568537

 projaide@valdemarne.fr

 <https://www.valdemarne.fr/formations/rol...>

STRUCTURE FORMATRICE

 Service départemental Proj'aide

 Voir la présentation de cette structure